

K6 DESSOUS-DESSUS

38^{ème} Challenge National de Photo Animalière de Cassis – 05 octobre 2024

La totalité du Challenge se déroule en 1 seule journée.

Renseignements & informations

Contact info et inscription : @: « lesplongeursdescalanques@gmail.com »

Challenge Sous-Marin animalier Coupe de France de la FFESSM

Sélection par chaque concurrent de **4 photos sous-marines**. Il importe de prendre 4 espèces d'animaux différents.

Les 4 photos devront en outre répondre aux critères suivants :

1 photo: poisson entier, 1 photo: libre, 1 photo: macro, 1 photo: couleur vive.

Compétition avec une plongée le matin. Sélection des photos l'après-midi et palmarès le soir.

L'émotion animalière, la notation se fera en fonction de :

- L'espèce, suivant sa rareté et sa difficulté d'approche.
- Les qualités techniques et artistiques de la photo.

Le non-respect des critères de catégorie sera pénalisé.

Le jury « enfant » :

Le compétiteur choisira 1 photo qui sera présentée au « jury enfant » qui élira la photo de son cœur. Cette 5^{ème} photo peut être spécifique ou une variante des 4 photos sélectionnées, (elle ne peut pas être une des 4 photos de la sélection du challenge et ne comportera aucun élément artificiel).

<u>Date</u>: Samedi 05 octobre 2024, formalités et accueil des équipes le matin à 8h à Cassis, au club de plongée Narval, 11 avenue de la Viguerie.

Plongée : Parc National des Calanques, 1 carte mémoire (150 images max)

Organisation compétition

Samedi 5 octobre 2024

Accueil 8h 00 au club plongée Narval, prévoir la photo du numéro compétiteur sur la carte.

Café, Thé, jus de fruit, viennoiseries.

Départ des bateaux 9h00 du port.

Compétition Photo s/m : 9h45 – 11 h (Plongée durée : 1 h 15 (paliers compris))

Rentrée au port 11 h 30, carte mémoire rendue aux commissaires (150 photos maxi)

[&]quot;L'émotion animalière"



Apéritif devant le local au 11 avenue de la Viguerie.

Repas au restaurant (Yachting Club): 12h 30 - 14h

Sélection des images du Challenge 14 H – 15H 30 au Centre Culturel

Remise de la sélection 4 photos + photo « jury enfant » : 15 H 30, notifiée sur une fiche par chaque candidat

19 H 00 : Palmarès et projection publique à la MEVA. Après le palmarès : apéritif et buffet au Centre Culturel.

Coordination: Didier Marcellesi (06 7 50 29 74 40) / Dozin Jacqueline (06 16 26 57 81)

Email: lesplongeursdescalanques@gmail.com

Logistique Plongée: Henry Fabienne

Tel: 06 89 55 82 96 Email: <u>fabienne2k6@narval-plongee.fr</u>

<u>Matériel individuel</u>: Matériel de plongée habituel conformément à la réglementation en vigueur (FFESSM, CMAS): TIV à jour pour les blocs perso (prévoir l'attestation).

Possibilité d'obtenir une bouteille sur place après accord préalable.

Possibilité d'obtenir du nitrox (demande préalable) (6 € le gonflage à régler à Narval- sur place)

Plombs disponibles sur place. Recycleur non accepté.

POUR CEUX QUI VIENNENT DE LOIN (et les autres aussi)

Possibilité moyennant inscription préalable de plonger le vendredi, ou le dimanche avec Narval à prix négocié (23 € la plongée en autonomie, gonflage air inclus).

<u>Conditions d'inscription</u>: 75 € plongeur photographe ou plongeur non-photographe. Possibilité d'inscrire des accompagnants aux repas (voir bulletin d'inscription)

L'inscription « plongeur » inclut bateau, plongée, café, thé et viennoiseries du samedi matin, apéritif et repas du samedi midi et soir.

Bulletin, dossier d'inscription et chèque (ou virement) à envoyer à :

Les Plongeurs des calanques

11 avenue de la Viguerie - 13260 CASSIS

Contenu du dossier d'inscription :

Fiche d'inscription

Licence FFESSM 2025 (obligatoire pour la coupe de France) + assurance complémentaire Loisir 1 minimum

ATTENTION LICENCE 2025 pour participer à la coupe de France

Certificat médical (moins d'un an) sans contre-indications aux compétitions fédérales de photo

Niveau de plongée minimum niveau 2 (FFESSM ou CMAS) : copie à l'inscription

Un accompagnateur assistant plongeur est nécessaire pour les photographes seuls.

Les photographes non accompagnés seront mis en binômes

Chaque participant s'engage impérativement à respecter les normes de sécurité en plongée.